Régie intermunicipale du centre
de valorisation des matières résiduelles du
Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Valoris

Agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Valoris à Bury

Étude de potentiel archéologique

Avril 2018

AECOM

AECOM
85, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec)
H2X 3P4

AECOM Vos idées, réalisées.

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Valoris à Bury

Étude de potentiel archéologique

Rapport

60569292

Avril 2018

© AECOM Tous droits réservés.

Réserves et limites

Le rapport ci-joint (le « Rapport ») a été préparé par AECOM Consultants Inc. (« Consultant ») au bénéfice du client (« Client ») conformément à l'entente entre le Consultant et le Client, y compris l'étendue détaillée des services (le « Contrat »).

Les informations, données, recommandations et conclusions contenues dans le Rapport (collectivement, les « Informations ») :

- *sont soumises à la portée des services, à l'échéancier et aux autres contraintes et limites contenues au Contrat ainsi qu'aux réserves et limites formulées dans le Rapport (les « Limites »);*
- *représentent le jugement professionnel du Consultant à la lumière des Limites et des standards de l'industrie pour la préparation de rapports similaires;*
- *peuvent être basées sur des informations fournies au Consultant qui n'ont pas été vérifiées de façon indépendante;*
- *n'ont pas été mises à jour depuis la date d'émission du Rapport et leur exactitude est limitée à la période de temps et aux circonstances dans lesquelles elles ont été collectées, traitées, produites ou émises;*
- *doivent être lues comme un tout et, par conséquent, aucune section du Rapport ne devrait être lue hors de ce contexte;*
- *ont été préparées pour les fins précises décrites dans le Rapport et le Contrat;*
- *dans le cas de conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, peuvent être basées sur des tests limités et sur l'hypothèse que de telles conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou dans le temps.*

Le Consultant est en droit de se fier sur les informations qui lui ont été fournies et d'en présumer l'exactitude et l'exhaustivité et n'a pas l'obligation de mettre à jour ces informations. Le Consultant n'accepte aucune responsabilité pour les événements ou les circonstances qui pourraient être survenus depuis la date à laquelle le Rapport a été préparé et, dans le cas de conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, n'est pas responsable de toute variation dans de telles conditions, que ce soit géographiquement ou dans le temps.

Le Consultant convient que le Rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus et que l'Information a été préparée dans le but spécifique et pour l'utilisation décrite dans le Rapport et le Contrat, mais ne fait aucune autre représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, en ce qui concerne le Rapport, les Informations ou toute partie de ceux-ci.

Sans limiter de quelque façon la généralité de ce qui précède, toute estimation ou opinion fournies par le Consultant concernant les coûts et l'échéancier de travaux construction ou de toute autre activité professionnelle décrite dans le Contrat représentent le jugement professionnel du Consultant à la lumière de son expérience et de la connaissance et des informations dont il dispose au moment de la préparation du Rapport. N'ayant aucun contrôle sur le marché, les conditions économiques, le prix de la main-d'œuvre, du matériel et des équipements de construction ou les procédures d'appel d'offres, le Consultant, ses administrateurs, dirigeants et employés ne sont en mesure de faire aucune représentation ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, quant à l'exactitude de ces estimations et opinions ou quant à l'écart possible entre celles-ci et les coûts et échéanciers de construction réels ou de toute autre activité professionnelle décrite dans le Contrat, et n'acceptent aucune responsabilité pour tout dommage ou perte découlant ou lié de quelque façon à celles-ci. Toute personne se fiant sur ces estimations ou opinions le fait à ses propres risques.

À moins que (1) le Consultant et le Client n'en conviennent autrement par écrit; (2) que ce soit requis en vertu d'une loi ou d'un règlement; ou (3) que ce soit utilisé par un organisme gouvernemental révisant une demande de permis ou d'approbation, seul le Client est en droit de se fier ou d'utiliser le Rapport et les Informations.

Le Consultant n'accepte et n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit envers toute partie, autre que le Client, qui pourrait avoir accès au Rapport ou à l'Information et l'utiliser, s'y fier ou prendre des décisions qui en découlent, à moins que cette dernière n'ait obtenu l'autorisation écrite préalable du Consultant par rapport à un tel usage (« Usage non conforme »). Tout dommage, blessure ou perte découlant d'un Usage non conforme du Rapport ou des Informations sera aux propres risques de la partie faisant un tel Usage.

Ces Réserves et Limites font partie intégrante du Rapport et toute utilisation du Rapport est sujette à ces Réserves et Limites.

Signatures

Rapport préparé par : Le 19 avril 2018

Érik Phaneuf, archéologue senior

Rapport vérifié par : Le 19 avril 2018

Laurence Goesel, M. ATDR

Table des matières

1 Introduction 1
2 Cadre légal 5
3 Mandat 7
4 Méthodologie générale 9
5 Contexte environnemental et culturel 11
5.1 Milieu physique 11
5.2 Géologie 12
6 Contexte culturel 13
6.1.1 Occupation préhistorique 13
6.1.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8 000 ans AA) 14
6.1.1.2 L'Archaïque (8 000 à 3 000 ans AA) 14
6.1.1.3 Le Sylvicole ou le Bouclérien récent de l'Est (3 000 à 450 ans AA) 15
6.1.2 Occupation historique 15
7 État des connaissances archéologiques 21
8 Résultats de l'étude de potentiel 25
9 Conclusion et recommandations 27
10 Références 29

Liste des cartes

Carte 1. Situation du projet 3
Carte 2. Sites historique, archéologiques et zones d'intervention archéologiques 23

Liste des figures

Figure 1. Positionnement approximatif du site à l'étude au sein du Canton de Bury en 1833 16
Figure 2. Positionnement approximatif du site à l'étude sur la carte de Bouchette de 1831 17
Figure 3. Site à l'étude par rapport aux routes et chemins connus et projetés par la British American Land Company en 1838 17
Figure 4. Positionnement approximatif du site à l'étude sur la carte de Wells de 1839 18

Table des matières (suite)

Figure 5. Positionnement approximatif du site à l'étude sur la carte de Smith de 1884 18
Figure 6. Positionnement du site à l'étude sur la carte topographique d'East-Angus de 1983 19

Liste des tableaux

Tableau 1. Paramètres de l'étude de potentiel archéologique 10
Tableau 2. Découpage chronologique de la préhistoire du Québec 13
Tableau 3. Répertoire des sites historique et archéologiques dans un rayon de 8 km autour du site 22
Tableau 4. Résultat des paramètres d'analyse des aires à l'étude 25

1 Introduction

La Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke (Valoris) exploite un lieu d'enfouissement technique (LET) situé sur le territoire de la municipalité de Bury, sur le lot cadastrale 4 772 850. Il est opéré en vertu d'un certificat d'autorisation émis en 2009, sur un terrain de 200 ha dont elle est propriétaire. Le LET, qui est doté de son propre système de traitement des eaux de lixiviation, reçoit actuellement des matières résiduelles domestiques, industrielles, commerciales, institutionnelles ainsi que des résidus de construction, rénovation et démolition de l'Estrie et des environs. Considérant le taux d'enfouissement actuel, Valoris estime que le LET atteindra sa capacité autorisée de 755 000 m^3 d'ici décembre 2019. Valoris doit donc procéder à l'agrandissement du LET afin d'assurer la continuité de ses activités de manière à répondre aux besoins d'enfouissement futurs de ses membres. L'agrandissement proposé sera situé au nord-est du LET actuel et son empreinte au sol (incluant la zone tampon) est estimée à environ 38 ha. Valoris a requis les services d'AECOM afin de réaliser l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) requise en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), qui comprend notamment entre autres études, la réalisation d'une étude sectorielle de potentiel archéologique.

Ce document présente l'état des connaissances en matière d'occupation humaine ancienne, tant de la période préhistorique que de la période historique, au sein d'une zone d'étude située dans le canton de Bury à quelques kilomètres à l'est d'East Angus.

Il comprend également une grille de paramètres discriminants qui tient compte des connaissances relatives à l'occupation humaine ancienne. Il confronte ensuite ces données et présente les résultats du potentiel archéologique de la zone d'étude.

Valoris MC
AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Valoris

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Carte 1

Situation du projet

Légende

- Zone d'étude régionale de l'étude d'impact
- Limite de propriété de Valoris

Limite administrative

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité

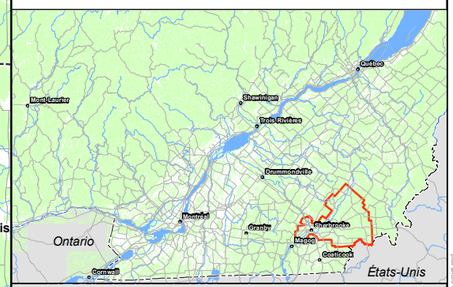

1:250 000

0 7.5 km

NAD 1983 MTM 7

Source:
Découpage administratif, août 2017.
Réseau routier national, version 9.0, 2017.
Réseau hydrographique, BDTQ.

N° contrat: 60569292

Avril 2019

AECOM

2 Cadre légal

Dans tout projet pouvant affecter le territoire et plus particulièrement son sous-sol, les promoteurs doivent se conformer à la législation fédérale et provinciale protégeant les ressources patrimoniales et archéologiques.

Au fédéral, la réalisation d'un projet qui risque de causer des changements à l'environnement, soit sur l'usage courant de terres et de ressources à des fins traditionnelles par les autochtones, soit sur une construction, un emplacement ou une chose d'importance en matière historique, archéologique, paléontologique ou architecturale est assujettis à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (L.C. 2012, ch. 19, art. 52).

Cette dernière stipule qu'il faut considérer les ressources du patrimoine culturel dans le cadre des évaluations environnementales fédérales. Elle définit une ressource du patrimoine culturel comme une œuvre humaine, ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont on a reconnu la valeur historique et qu'il faut considérer dans le cadre des évaluations environnementales et des effets environnementaux [par. 1(5)].

Au provincial, la ressource culturelle est protégée selon les procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) (L.R.Q., c.Q-2) et de l'article 2 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., r.9).

La LQE stipule, à l'article 31.1, que les sites archéologiques et historiques ainsi que les biens culturels doivent être considérés à titre de paramètres d'analyse dans l'étude d'impact sur l'environnement. Le Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts précise, pour sa part, que l'étude d'impact doit traiter les aspects des inventaires qualitatifs et quantitatifs du patrimoine culturel, archéologique et historique du milieu visé par le projet d'aménagement (section III, article 3b).

Enfin, au Québec, selon l'article 48 de la Loi sur le patrimoine culturel (L.R.Q., P-9.002, 2011, chap. B-4), « nul ne peut, sans l'autorisation du ministre, altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie … » une ressource culturelle connue. La ressource culturelle, ici considérée comme un « bien archéologique » et un « site archéologique », sont des témoins de l'occupation humaine préhistorique ou historique (L.R.Q. chap. B-4. article 2). En ce qui nous concerne, l'article 74 est d'une grande importance considérant que « quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai ». De ce fait, une découverte fortuite doit ainsi être déclarée au ministère et engendre l'arrêt des travaux en cours.

3 Mandat

AECOM a été mandatée par Valoris pour la réalisation et la coordination de l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet d'agrandissement en conformité avec la législation québécoise applicable.

Dans le cadre de cette étude d'impact, les objectifs poursuivis par l'étude du potentiel archéologique sont :

- d'effectuer une synthèse des connaissances archéologiques actuelles au sein de la zone d'étude;
- d'évaluer le potentiel archéologique, tant préhistorique qu'historique, à l'intérieur de la zone d'influence et de la zone des travaux;
- d'émettre des recommandations visant à protéger la ressource culturelle selon les résultats de l'étude;
- de réaliser un rapport de recherche présentant les résultats de l'étude.

La zone d'étude archéologique comprend la zone d'influence du projet et la zone des travaux. À l'intérieur des zones de travaux et d'influence, l'évaluation archéologique sera faite principalement aux endroits où une perturbation du substrat est envisagée, soit l'emplacement des cellules à construire dans le cadre de, l'aménagement du lieu d'enfouissement technique.

4 Méthodologie générale

L'étude de potentiel archéologique vise à délimiter des lieux susceptibles de contenir d'anciennes traces d'occupation humaine des périodes préhistoriques ou historiques. Si le potentiel s'avère important, des expertises doivent être réalisées ultérieurement par des archéologues afin de vérifier la présence ou l'absence de ces traces dans chacune de ces surfaces ou zones à potentiel archéologique. Le cas échéant, selon les résultats de l'évaluation des sites archéologiques découverts, des fouilles peuvent être ensuite réalisées afin de sauvegarder les biens et les contextes archéologiques qui sont susceptibles d'être détruits par les travaux.

La détermination du potentiel archéologique repose sur l'analyse de données archéologiques, préhistoriques et historiques, d'archives et de publications historiques, d'études paléogéographiques, géomorphologiques, géologiques, de la faune et de la flore. Ces données permettent d'identifier la présence de sites archéologiques déjà connus et de concevoir des modèles théoriques, constitués de caractéristiques géographiques, qui correspondent à des types de lieux ayant pu être favorisés par divers groupes humains dans un espace prédéterminé. La projection de ces modèles théoriques pour un espace donné, dans une perspective synchronique (c'est-à-dire contemporain) et diachronique (à des moments différents), permet de délimiter des zones à potentiel archéologique susceptibles d'avoir été occupées, utilisées, aménagées ou fréquentées par ces groupes humains, au cours des périodes préhistorique et historique.

Afin d'évaluer de façon plus précise le potentiel archéologique à partir des facteurs environnementaux, nous utilisons quelques variables qui permettent d'interpréter un territoire donné. La première variable consiste en l'étude des données archéologiques déjà connues. Lorsqu'il est possible d'échantillonner de nombreux sites dans un espace défini, ceux-ci témoignent des milieux qui ont été privilégiés pour l'établissement et l'exploitation des ressources locales. Il va sans dire que les sites connus ne reflètent pas l'ensemble des variabilités environnementales qui ont pu être favorisées par tous les groupes humains, et ce, sur plusieurs millénaires. Toutefois, ces sites témoignent de façon non équivoque du type de lieu ayant pu être favorable aux occupations humaines. Il faut aussi comptabiliser un ensemble de critères éco-géomorphologiques représentant le potentiel d'occupation d'une région donnée. Ces critères relèvent de propriétés intrinsèques du milieu et doivent être identifiables ou interprétables par photo-interprétation et par cartes topographiques, puisqu'à cette étape de l'évaluation, aucune intervention au terrain n'est réalisée. Le regroupement de ces critères permet une hiérarchisation de l'aire d'étude en trois classes de potentiel archéologique, telles que décrites dans le tableau 1 préparé par Gauvin et Duguay (1981). Le ministère de la Culture et des Communications du Québec recommande l'utilisation de ce tableau dans ses directives aux promoteurs sur les procédures d'évaluation du potentiel archéologique, dans le cadre d'une étude d'impact environnementale (Samson, 1984).

Tableau 1. Paramètres de l'étude de potentiel archéologique

Paramètres	A - Fort	B - Moyen	C - Faible
Géomorphologie	Plages, îles, pointes, anses, baies, points de vue dominants, proximité d'une source de matière première.	Secteurs élevés, éloignés des points d'eau.	Falaises.
Morpho-sédimentologie	• L'importance de la pente, la nature ou l'épaisseur du substrat pédologique sont les principaux indices considérés ici. • Sable, gravier, terrasses marines et fluviales, eskers, moraines et terres agricoles.	Terrains moutonnés, argiles altérées et terrains avec une pente moyenne.	Affleurements rocheux, tourbières, pentes abruptes et terrains accidentés.
Hydrographie	• Proximité des cours d'eau et lacs importants, zone de rapides, proximité d'une source d'eau potable, confluence de cours d'eau et d'axe de déplacement à l'intérieur d'un réseau hydrographique. • Moins de 50 m de la rive.	• Lacs et petits cours d'eau. • De 50 à 100 m de la rive.	• Marais et tourbières. • Plus de 100 m de la rive.
Végétation	• Offrant une protection contre les vents du nord. Une exposition aux vents du sud avec une bonne visibilité sur le territoire adjacent. • Approvisionnement en nourriture et en bois de chauffage. • Matière première.	Protection moyenne.	Aucune protection contre les éléments.
Faune	Proximité de bons lieux de chasse et de pêche.	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune.	Lieux peu fréquentés par la faune.
Accessibilité	• Faciles d'accès. • Sentiers de portage. • Près des aires de circulation terrestre et fluviale.	Difficultés saisonnières.	Difficiles en tout temps.
Archéologie	La présence déjà reconnue de ressources archéologiques à proximité.	À plus de 10 km de sites archéologiques connus.	Aucun site connu à proximité.
Histoire	Sources écrites d'explorateurs, de Jésuites décrivant une occupation du territoire.	Sources écrites d'observation plus ou moins directe d'un lieu.	Aucune source écrite.

Sources : Gauvin et Duguay, 1981; Samson, 1984.

En ce qui concerne les connaissances historiques, les documents écrits ne livrent qu'une partie limitée et plutôt récente de la connaissance relative aux diverses expériences humaines. Quant à eux, les sites et les biens archéologiques représentent des témoignages incontournables de la présence humaine ancienne sur un territoire.

La recherche documentaire de la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine, provient de sources diverses. Pour ce faire, divers rapports et publications régionales en histoire et en patrimoine ainsi que des données archivistiques, de cartes, de photos et de plans sont consultés. L'étude des cartes anciennes illustre l'évolution relativement précise de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Enfin, une analyse plus actuelle des facteurs ayant pu altérer la trame archéologique et le processus de formation des sites sont considérés dans l'évaluation.

5 Contexte environnemental et culturel

Le lot 4 772 850 du cadastre du Québec est situé, sur le territoire de la municipalité de Bury dans la MRC du Haut-Saint-François. Il est accessible via le chemin du Maine Central. Deux agglomérations urbaines sont situés à un peu plus de 5 m du site à l'étude soit la municipalité de Bury qui est située du côté sud-est du secteur à l'étude et la ville d'East Angus qui se situe du côté ouest aux abords de la rivière Saint-François. La ville d'East Angus est localisée au confluent des rivières Saint-François et Eaton en Estrie et doit son essor à William Angus, riche industriel de Montréal. C'est en 1881 qu'il érige un moulin à scie et un barrage sur le site actuel d'East Angus qui devient une municipalité distincte du Canton de Westbury en 1912. C'est aujourd'hui la principale agglomération de la MRC du Haut-Saint-François avec une population d'approximativement 3 800 habitants.

5.1 Milieu physique

Entre 16 000 et 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), l'immense glacier, l'Inlandsis laurentidien, qui recouvre le nord de l'Amérique se retire progressivement du sud vers le nord. Autour de 13 100 AA, la région de lac Mégantic est totalement libre de glace. Le relief nait ainsi du retrait du glacier continental et d'un milieu marin qui façonne le paysage actuel sur quelques milliers d'années. Après le retrait du glacier continental, le milieu a été envahi par un paléoenvironnement marin. Il y a environ 13 000 ans, près de 220 km² du territoire québécois se retrouve submergé par les eaux (Dionne, 1972). Cette fonte donne naissance aux principaux lacs de la région. Il est permis de croire qu'à cette époque la rivière Chaudière coule librement vers le fleuve Saint-Laurent, alors une mer intérieure.

La région du piémont appalachien suit un plan incliné orienté nord-ouest/sud-est et dont le relief varie entre 60 et 300 m d'altitude avec un caractère montagneux conféré par la chaîne appalachienne, on y trouve des plaines orientées sud-ouest/nord-est, parfois entrecoupées de vallées en U peu encaissées. La région physiographique des montagnes de Sutton est subdivisée en six sous-régions, dont celle du couloir de Massawippi – Haut-St-François où se trouve le terrain projeté à l'étude longe l'axe inférieur du bassin versant, soit la rivière Magog à l'ouest et de la première moitié de la rivière Saint-François qui se trouve enclavé par deux crêtes montagneuses. La rivière Saint-François prend sa source dans les Appalaches à partir du lac Saint-François près de Lambton. Elle coule vers le sud, puis bifurque vers le nord dans la région de Lennoxville et va terminer sa course en se jetant dans le lac Saint-Pierre à même le fleuve Saint-Laurent. La rivière est un axe de communication pour les groupes amérindiens nomades comme en témoigne les sites archéologiques présents le long de son cours. Enfin, le secteur à l'étude fait partie du haut bassin versant de la rivière Saint-François et n'aurait pas été affecté par la mer de Champlain (Graillon, 2015).

Le site proposé est situé à moins de 400 m du ruisseau Saumon (Bury), à ne pas confondre avec la rivière au Saumon (de Weedon) un des principaux tributaires de la rivière Saint-François avec la rivière Eaton, la rivière Massawippi et la rivière Magog. Il est aujourd'hui situé à l'intérieur d'une zone agricole permanente dont l'usage prédominant des terres avoisinantes est agroforestier. Le secteur est ainsi majoritairement constitué de milieux boisés parsemé divers sentiers et chemins forestiers. Des fermes sont situées à plus de 1 km aux abords de la route 214 et du chemin Turcotte.

5.2 Géologie

Le site projeté est situé dans la province géologique des Appalaches, à la limite entre la subdivision de la zone de dunnage à l'ouest et la ceinture de Gaspé à l'est. Le type de dépôt de surface est d'origine glaciaire avec une couverture généralement continue d'alluvion de terrasse fluviale. Ainsi, le long de la rivière Saint-François est parsemé dépôts fluviatiles avec parfois, surtout dans les vallées, parfois de grandes épaisseurs de sables et de graviers (COGESAF, 2006).

Il y a 18 000 ans, le climat se réchauffe et ainsi débute le retrait du glacier vers le nord. Le retrait du glacier de l'Islandis laurentidien à la fin de la glaciation du Wisconsin forme le paysage actuel du Québec. Le relèvement isostatique du continent depuis les derniers 2 000 ans atteint environ 50 cm par siècle. Entre 13 000 et 12 000 ans AA, les bassins versants des rivières Chaudière et Saint-François se libèrent progressivement des glaces. Une caractéristique du retrait de la masse glaciaire en Estrie, particulièrement à la limite des M.R.C. du Haut-Saint-François et du Granit, est la formation du lac proglaciaire au Saumon d'où l'origine des dépôts de surface. Vers 12 500 ans AA, il atteint une extension maximale inondant le territoire sous la ligne des 419 m d'élévation. À cette époque, il couvre une superficie quatre fois supérieure à celle du lac Mégantic actuel et se déverse en empruntant le bassin de la rivière Eaton vers la vallée de la rivière Connecticut. Vers 11 500 ans AA, le lac a disparu de la région (Graillon, 1999). C'est à cette période que l'environnement devient propice à une première occupation humaine (Ethnoscop, 1995).

6 Contexte culturel

Le territoire des futurs Cantons-de-l'Est devient le premier espace québécois libre des glaces et apte à être fréquenté par des groupes humains. Les études palynologiques témoignent d'une toundra herbeuse et possiblement arbustive autour de 12 800 ans AA. Un environnement forestier et ouvert s'installe rapidement et la présence de grands troupeaux de caribous influence le déplacement des premières populations. La présence de forêts de bouleaux, épinettes et de sapins est perceptible à partir de 11 500 ans AA. L'environnement s'adapte au réchauffement et la forêt mixte vient à dominer le paysage qui atteint une certaine stabilité pour les millénaires à suivre (Chapdelaine, 2007).

La présence humaine sur le territoire à l'étude s'exprime à l'intérieur de trois grandes périodes, soit la période préhistorique, la période historique qui inclut les premiers contacts entre les peuples autochtones et les premiers Européens et, enfin, la période contemporaine et moderne. Une subdivision plus fine s'insère dans la période préhistorique telle que défini ci-dessous. Le site archéologique Gaudreau à Weedon, situé au confluent des rivières au Saumon et Saint-François à moins d'une trentaine de kilomètres de l'aire d'étude témoigne d'une occupation continue s'étendant du Paléoindien récent (11 000 à 8 800 ans AA), à la période dite historique (1608-1760, régime français). L'occupation retrace le passage continuel des voyageurs répartis sur l'ensemble du découpage chronologique de la préhistoire du Québec (Graillon, 2015).

À l'échelle provinciale, l'occupation du territoire commence aussitôt le retrait des glaces il y a environ 12 500 ans AA et se poursuit jusqu'à nos jours. Un découpage chronologique est réalisé selon l'évolution des assemblages artéfactuels et des modes de subsistance, tel qu'interprété par les archéologues québécois. Ce découpage est présenté au tableau 2 et défini par la suite.

Tableau 2. Découpage chronologique de la préhistoire du Québec

Ans (AA)	Période culturelle
500-présent	Historique et de contact
1 000-500	Sylvicole supérieur
2 400-1 000	Sylvicole moyen
3 000-2 400	Sylvicole inférieur
3 800-3 000	Archaïque terminal
6 000-3 800	Archaïque supérieur
8 000-6 000	Archaïque moyen
10 000-8 000	Paléoindien récent/Archaïque ancien
12 500-10 000	Paléoindien ancien

Sources : Taché, 2010; Chapdelaine, 1998; Plourde, 2006.

6.1.1 Occupation préhistorique

Le premier peuplement du territoire québécois commence aussitôt que les glaces de l'Inlandsis laurentidien se retirent du territoire, soit il y a plus de 12 500 ans AA. Le sud du Québec présente alors une végétation clairsemée de type toundra et le climat y est froid et propice aux caribous migrateurs. Les vestiges d'un des premiers établissements du territoire québécois se trouvent aujourd'hui dans la région du lac Mégantic où des pointes à cannelure de type « Folsom » découvertes à 0,55 m de profondeur ont permis de rattacher ses utilisateurs au Paléoindien ancien (Chapdelaine, 2007; Plourde, 2006).

C'est à la fin du Paléoindien et au début de la période Archaïque que les premiers sites d'occupation apparaissent en Gaspésie, sur la Côte-Nord et au Saguenay. Au cours de cette période, les populations humaines doivent s'adapter à des conditions climatiques en continuelles transformations. Le climat se réchauffant jusque vers 6 000-5 000 ans AA, il se refroidit légèrement par la suite. Avec la fonte du glacier qui se termine vers 6 000 ans AA, de nouvelles régions sont maintenant accessibles, les populations colonisent des territoires de plus en plus éloignés vers le nord et vers 3 500 ans AA, l'ensemble du Québec est en grande partie exploré. L'adaptation climatique et territoriale provoque un processus de caractérisation culturelle. Cette adaptation permet la reconnaissance de traits spécifiques à un assemblage d'outils et une particularisation de l'exploitation des ressources naturelles. Ainsi, il est possible d'identifier des faciès différents reconnus comme l'Archaïque maritime dans le golfe du Saint-Laurent, l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent et l'Archaïque du Bouclier dans le territoire subarctique. Enfin, au cours de la période Sylvicole, l'éventail des particularités culturelles s'accentue avec l'apparition de la céramique tout en continuant d'évoluer et de se ramifier.

6.1.1.1 Le Paléoindien (12 500 à 8 000 ans AA)

Vers 12 500 ans AA, les Paléoindiens occupent tout le centre et le sud des États-Unis. Mais de nouveaux territoires septentrionaux deviennent habitables selon les limites du retrait des glaciers wisconsiniens. C'est ainsi que les Paléoindiens occupent l'Ontario, la Nouvelle-Angleterre et se trouvent dans les provinces maritimes vers 11 500 à 10 000 ans AA. Ils pratiquent vraisemblablement le nomadisme, ne demeurant que très peu de temps à chaque endroit. Ces nouveaux territoires non habités et inconnus offrent de nouvelles ressources qui demeurent à être découvertes et exploitées. La base économique de ces gens repose sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres tout en profitant de l'ensemble des autres ressources disponibles. Avec le temps, l'exploitation des ressources de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie (Wright, 2002; Plourde, 2006).

Un site témoin de la présence paléoindienne dans la région de Québec, datant possiblement du Paléoindien récent, suggère une occupation insulaire à l'embouchure la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires associent ce site archéologique à un autre de la baie Missisiquoi au Vermont à moins de 15 km de la frontière québécoise. L'analyse de ces deux sites semble indiquer que la mer de Champlain sert de réseau de communication et de transport et que le peuplement initial de la région de Québec se fait le long de son littoral (Pintal, 2010).

Ainsi, le schème d'établissement récurrent pour les groupes du Paléoindien témoigne d'une très grande mobilité le long du littoral marin du Saint-Laurent, habité pendant la moitié de l'année la plus chaude, et le piémont appalachien du Maine, occupé pendant les saisons les plus froides (Plourde, 2006). Les sites québécois de cette période sont majoritairement situés sur d'anciens cordons de paléoplages ou des terrasses à des élévations au-dessus du niveau actuel des mers de 80 mètres et plus pour les sites gaspésiens (Chapdelaine, 1996). Les 19 sites répertoriés à l'embouchure du Saguenay se concentrent sur des terrasses variant de 130 m à 60 m d'altitude et témoignent d'une occupation de 10 000 ans à plus ou moins 9 000 ans (Archambeault, 1998).

6.1.1.2 L'Archaïque (8 000 à 3 000 ans AA)

Selon les références consultées, cette période s'étend de 8 000 à 3 000 ans AA dans la chronologie québécoise et de 10 000 à 6 000 ans AA dans la chronologie canadienne. Toutes deux la décrivent comme une période de changements importants dans la façon de vivre des habitants du territoire maintenant libre de son couvert glaciaire. Les activités de subsistance se spécialisent selon l'environnement et malgré un nomadisme saisonnier adapté aux ressources animales et végétales disponibles, la mobilité territoriale devient moins

ample qu'auparavant. Cette stabilité permet l'émergence de spécifications culturelles observées à différents endroits sur l'ensemble du territoire nord-américain. Une plus grande exploitation des ressources résulte en une diversification des outils et des méthodes utilisées pour les fabriquer. En plus de la taille, on commence à trouver des outils polis ainsi que des objets provenant de la transformation du cuivre natif. La présence sur les sites québécois de quartzite du Labrador, de jaspe de Pennsylvanie et de cuivre provenant de la région des Grands Lacs témoigne d'un réseau d'échanges et de communications bien étendu.

Les trois sous-périodes chronologiques, soit l'Archaïque ancien (parfois aussi nommé le Paléoindien récent (Chapdelaine, 1998), l'Archaïque moyen et l'Archaïque supérieur (ou récent) transcendent les divisions culturelles de l'Archaïque maritime, du Saint-Laurent et du Bouclier. Habituellement, les sites archéologiques associés à ces traditions culturelles se trouvent soit le long du fleuve Saint-Laurent, près de sources d'eau douce, soit sur les rives des voies majeures de circulation, comme les grandes et petites rivières, tributaires des premières (Plourde, 2006). La pêche devient une activité dominante dans le mode de subsistance.

6.1.1.3 Le Sylvicole ou le Bouclérien récent de l'Est (3 000 à 450 ans AA)

Le Sylvicole et le Bouclérien récent représentent sensiblement une même période avec une culture qui évolue de façon différente tout en possédant une origine commune. Selon les chercheurs québécois, le Sylvicole s'étend de 3 000 à 500 ans AA et le Bouclérien de 3 000 à 1 500 ans AA. Cette période est principalement définie par l'apparition des premières céramiques autour des Grands Lacs et sur le territoire québécois, mais ne sous-entend pas l'arrivée de nouvelles populations. Cette période culturelle est également divisée en trois plages temporelles, soit le Sylvicole inférieur de 3 000 à 2 400 ans AA, le Sylvicole moyen de 2 400 à 1 000 ans AA et le Sylvicole supérieur de 1 000 à 400 ans AA. Cette division reflète le développement de la technologie entourant la production de céramique. Les premiers vases en terre cuite sont de type Vinette 1, de forme conoïde et montés au colombin, et possède une pâte épaisse, grossièrement dégraissée, avec les deux parois finis au battoir cordé, donnant une impression de textile sur la pâte (Dumont, 2010). Le Sylvicole supérieur verra le début d'une intensification de la culture du maïs et éventuellement du tabac. C'est à cette époque que l'on voit apparaître des pipes à fumer dans les collections archéologiques. L'horticulture et un mode de vie plus sédentaire définissent cette période, du moins pour les habitants de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Elle coïncide avec l'existence des premiers villages agricoles habités à l'année (Chapdelaine, 1998). Dans la vallée du Saint-Laurent, les témoins archéologiques des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs sont situés sur un vaste territoire circonscrit principalement entre le lac Ontario et la région de Québec.

C'est avec l'arrivée des premiers Européens que la période du Sylvicole prend fin en introduisant des changements profonds dans les sociétés autochtones de l'Amérique du Nord. Au cours des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, la nation abénaquise aurait emprunté la rivière Eaton afin d'atteindre la rivière Connecticut en territoire anglais. De ce fait, on suppose que cette rivière aurait été utilisée comme voie de communication entre la rivière Saint-François et le bassin de la rivière Connecticut par les populations amérindiennes au cours de la préhistoire (Graillon, 1999).

6.1.2 Occupation historique

Un survol de la trame macroévénementielle de l'occupation historique englobant le terrain à l'étude est présenté ici-bas afin d'illustrer le portrait évolutif de l'établissement humaine, tout particulièrement dans la partie nord-ouest du Canton de Bury. Une suite de cartes anciennes présente de façon concrète l'évolution du patrimoine bâti ainsi que les perturbations anthropiques ayant pu altérer le terrain à l'étude.

Le terrain à l'étude est en marge du développement du Canton de Bury qui, en mars 1803, est constitué et marque ainsi le début de la colonisation à proximité de l'aire à l'étude. La colonisation débute lentement, les terrains ne sont pas exploités immédiatement et nombreux sont les colons qui défrichent des terres sans concession et s'établissent un peu partout dans le canton.

C'est en 1832 que la British American Land Company (BALCO) achète toutes les terres non vendues comprise dans le canton de Bury. La BALCO entreprend ensuite une campagne de promotion et de construction de maisons et de chemins, dont un en provenance de Sherbrooke en créant deux villages modèles dans le Canton soit Robinson et Victoria. L'initiative veut peupler le canton de colons européens, principalement d'origine britannique à qui des terres sont vendues et peuvent être payées sous forme de travail. De 1834 à 1837, le canton de Bury connaît une immigration importante et tandis le village de Robinson croit celui de Victoria disparait vers 1838.

Vers 1838-1840, des familles écossaises s'établissent dans le Canton et vers la seconde moitié du XIX^{e} siècle, ce sont des Norvégiens qui viennent s'y établir. L'agriculture occupe une place importante dans l'activité économique régionale ainsi que l'exploitation de la forêt et sa transformation qui vont permettre l'établissement de petites entreprises vers le milieu du XIX^{e} siècle. En 1874, le chemin de fer de l'International Railway vient consolider un développement économique régional qui se poursuit jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (Municipalité de Bury, 2018).

Les figures 1 à 6 montrent de façon éloquente que de 1831 à 1983, aucun bâtiment et aucune construction ou route d'importance ne viennent perturber le terrain à l'étude.

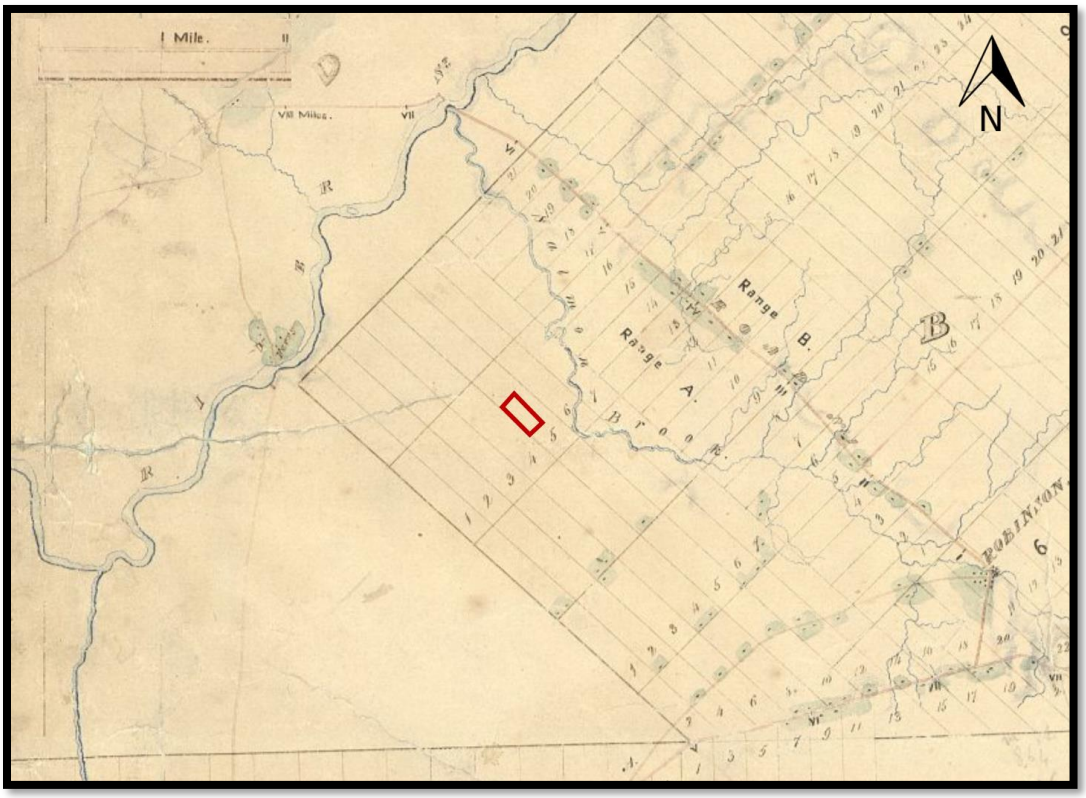

Source : Adapté de BAnQ, 1833.

Figure 1. Positionnement approximatif du site à l'étude au sein du Canton de Bury en 1833

Source : Adapté de BAnQ. 1831.

Figure 2. Positionnement approximatif du site à l'étude sur la carte de Bouchette de 1831

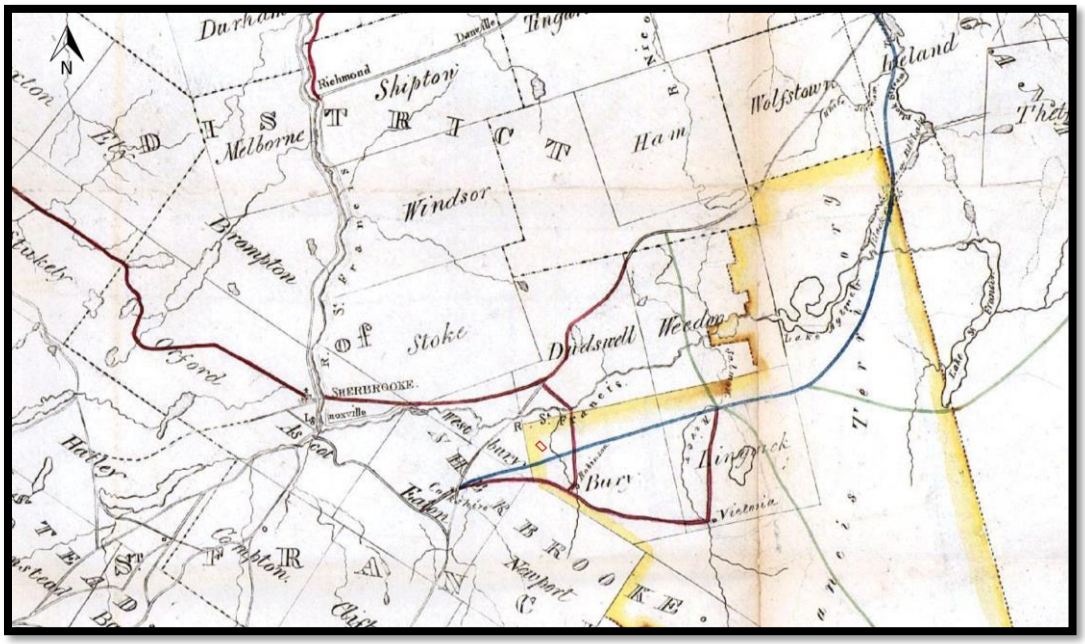

Source : Adapté de BAnQ,1838.

Figure 3. Site à l'étude par rapport aux routes et chemins connus et projetés par la British American Land Company en 1838

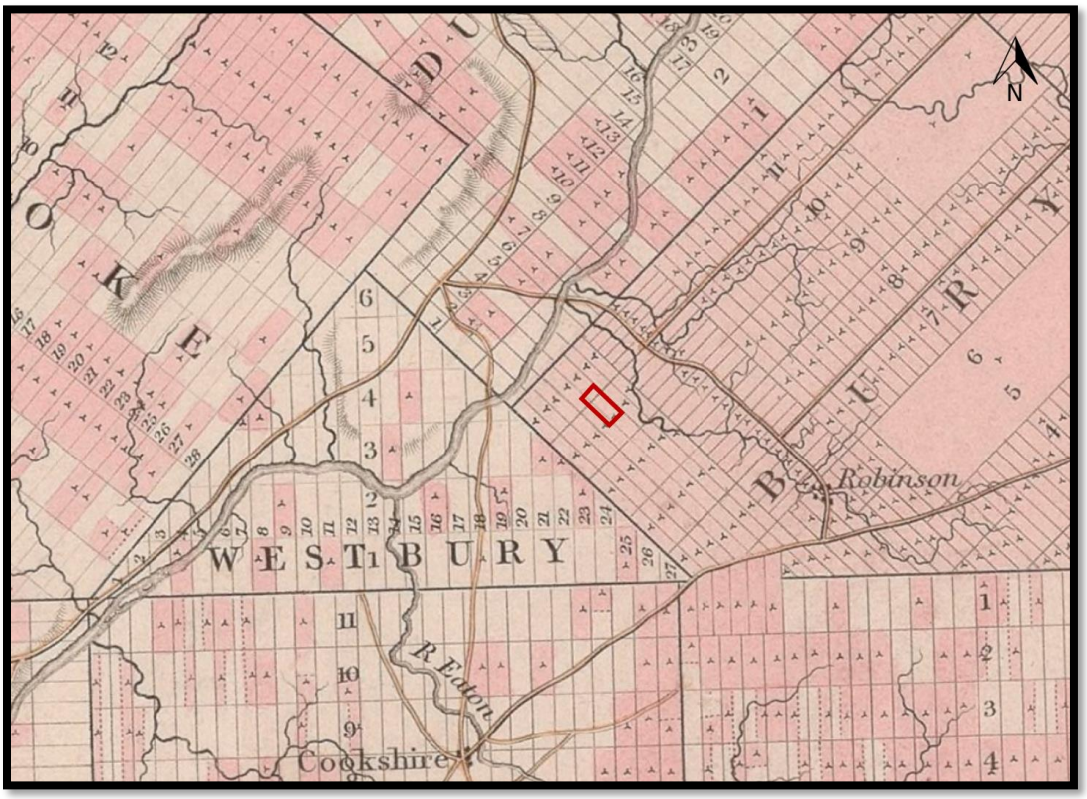

Source : Adapté de Wells dans BnF, 1839.

Figure 4. Positionnement approximatif du site à l'étude sur la carte de Wells de 1839

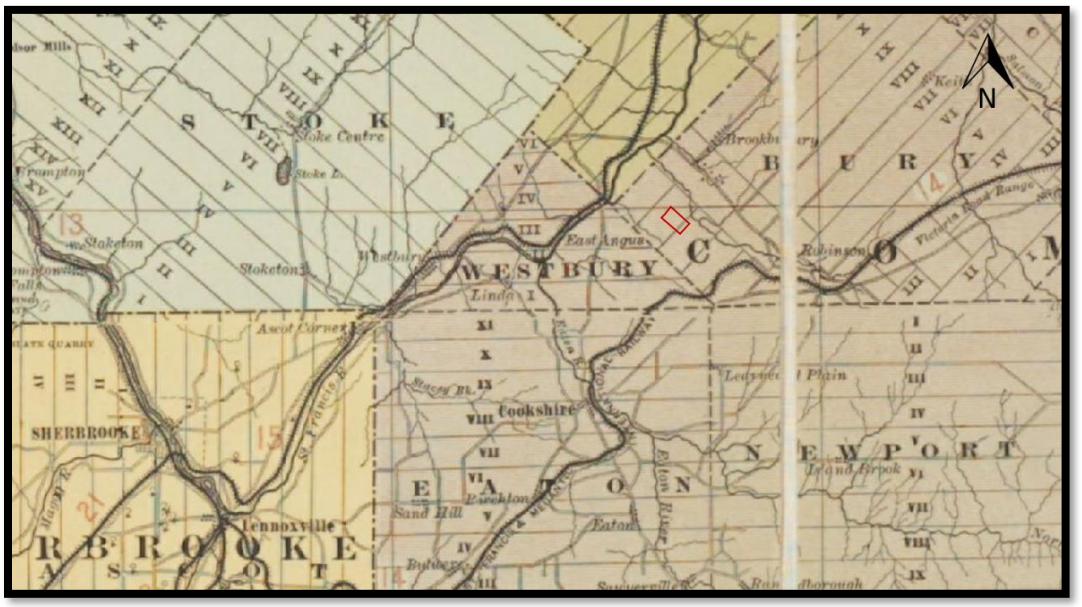

Source : Adapté de BAnQ, 1884.

Figure 5. Positionnement approximatif du site à l'étude sur la carte de Smith de 1884

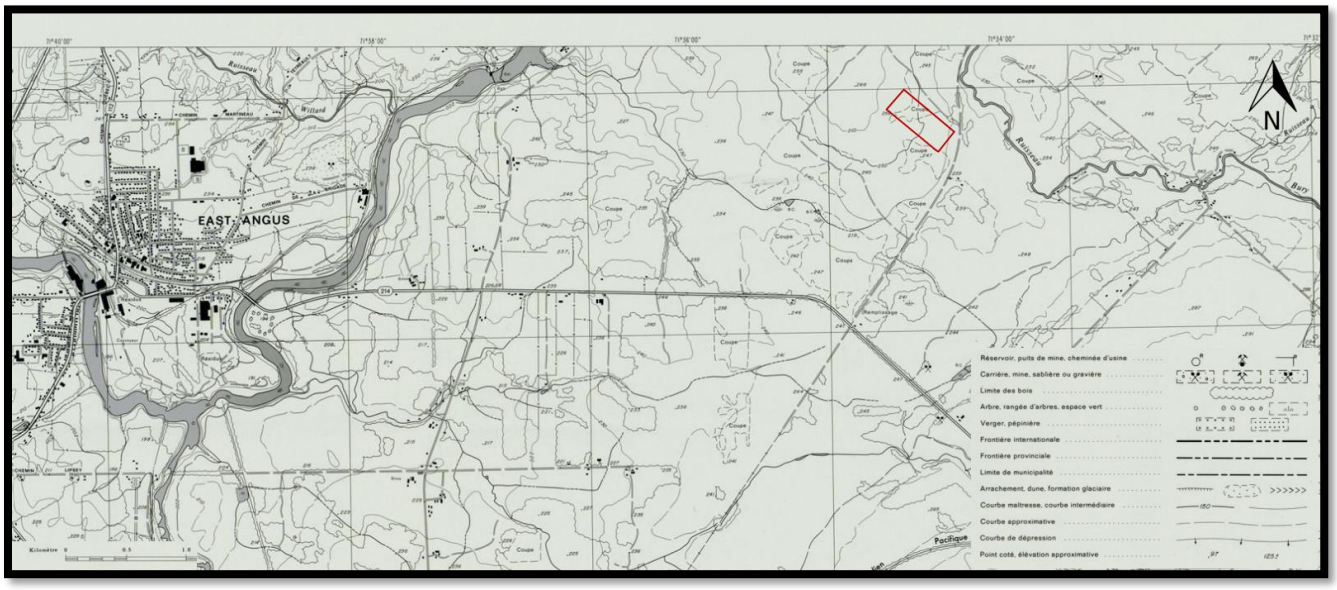

Source : Adapté de BAnQ, 1983.

Figure 6. Positionnement du site à l'étude sur la carte topographique d'East-Angus de 1983

7 État des connaissances archéologiques

L'examen du registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec et du ministère de la Culture et des Communications indique qu'il y a huit sites historique et archéologiques actuellement connus dans un rayon d'un peu plus de 8 km du site d'enfouissement (Géo-Portail, 2018; Ministère de la Culture et des Communications, 2018). Ce rayon permet d'inclure les sites aux abords de la rivière Saint-François à proximité de East Angus et situés à l'intérieur des limites du code Borden BiEv. Sur ces huit sites archéologiques, sept sont d'occupation préhistorique et sont majoritairement situés au sud d'East Angus au confluent des rivières Saint-François et Eaton. Les sites connus aux abords de la rivière témoignent d'une occupation amérindienne préhistorique qui s'étend de la période de l'Archaïque (9 500 ans AA à 3 000 ans AA) et du Sylvicole moyen ancien (2 400 ans AA à 1 500 ans AA) (Ethnoscop, 1989; Graillon 1999; Morin et Graillon, 1994).

Un seul site est historique : de nature agricole et datant de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, il est situé à plus de 8 km linéaire en direction du sud-est (voir carte 2 et tableau 3).

Toujours dans un rayon de 8 km du site, on compte également sept inventaires archéologiques (Graillon ,1999; Ethnoscop,1989; Patrimoine Experts, 1999, 2006a, 2006b, 2013a, 2013b).

La carte 2 localise les sites historique, archéologiques et les zones d'intervention archéologiques dans un rayon de 8 km autour du site.

Tableau 3. Répertoire des sites historique et archéologiques dans un rayon de 8 km autour du site

Site	Identification culturelle	Localisation informelle	Distance du projet	Fonction du site	Références
BiEv-1 Site du ruisseau Sherman	Vestiges d'une occupation agricole abandonnée	Ruisseau Sherman	8,3 km	Indéterminée	Ethnoscop, 1989
BiEv-2 Rivière Saint-François	Amérindienne préhistorique : Archaïque récent laurentien (5 500 ans AA à 4 200 ans AA)	Au confluent des rivières Eaton et Saint-François à 350 m au sud de la rivière Saint-François et 700 m à l'ouest de la rivière Eaton.	7,5 km	Indéterminée	Morin et Graillon, 1994
BiEv-3 Site Dechene 1	Amérindienne préhistorique : indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA) Archaïque récent laurentien (5 500 ans AA à 4 200 ans AA)	Sur la pointe qui forme le confluent sud-ouest des rivières Eaton et Saint-François.	6,6 km	Halte	Graillon, 1999
BiEv-4 Site Dechene 2	Amérindienne préhistorique : indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	À l'intérieur des terres en retrait de la rivière Saint-François à environ 400 m à l'ouest du site BiEv-3.	6,9 km	Indéterminée	Graillon, 1999
BiEv-5 Site Olivier	Amérindienne préhistorique : indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA) Archaïque récent laurentien (5 500 ans AA à 4 200 ans AA)	Sur la rive est de la rivière Eaton en bordure des chutes de Westbury.	6,8 km	Indéterminée	Graillon, 1999
BiEv-6 Rivière Eaton	Amérindienne préhistorique : Archaïque récent laurentien (5 500 ans AA à 4 200 ans AA) Archaïque récent (5 500 ans AA à 3 000 ans M Archaïque récent post-laurentien (4 200 ans M à 3 000 ans M)	Banc de gravier en bordure de la rive est de la rivière Eaton, à 100 m en amont des chutes de Westbury.	6,9 km	Indéterminée	Graillon, 1998
BiEv-7 Site Domtar	Amérindienne préhistorique : indéterminé (12 000 ans AA à 450 ans AA)	En surplomb de la rive est de la rivière Eaton en face de BiEv-3.	6,5 km	Halte, lieu de surveillance	Graillon, 1999
BiEv-8 Site Cascade	Amérindienne préhistorique : indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Sur la rive nord de la rivière Saint-François à l'endroit où elle bifurque vers le nord, passé le confluent de la rivière Eaton.	6,9 km	Indéterminée	Graillon, 1999

Valoris MC
AU-DELÀ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Valoris

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Carte 2

Sites historique, archéologiques et zones d'intervention archéologique

Légende

- Site archéologique
- Zone d'intervention archéologique
- Zone d'étude locale de l'étude d'impact
- Limite de propriété
- Zone d'agrandissement du LET

Limite administrative

- Municipalité

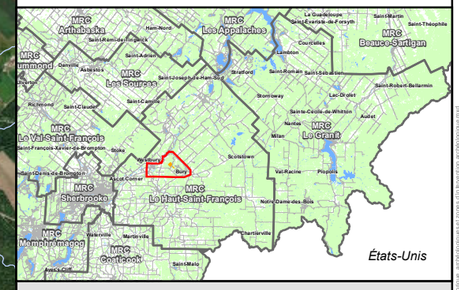

1:48 000

0 2 km

NAD 1983 MTM 7

Source:
Découpage administratif, août 2017.
Réseau routier national, version 9.0, 2017.
Réseau hydrographique, BDTQ.
ISAQ, avril 2013.

Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

N° contrat: 60569292

Avril 2019

AECOM

8 Résultats de l'étude de potentiel

Valoris a mandaté la firme AECOM pour évaluer le potentiel archéologique pour le terrain envisagé dans le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique. Selon les résultats d'analyses, AECOM se doit d'émettre des recommandations visant à protéger la ressource culturelle. De par leur définition de vestiges, les biens archéologiques sont considérés comme fragiles et sont susceptibles d'être détruits par la réalisation de projets d'aménagement d'infrastructures, tels que celui à l'étude. Pour cela, il est important d'évaluer le potentiel archéologique préalablement aux travaux afin de prévenir la destruction irréversible du patrimoine culturel enfoui. Pour ce faire, les paramètres considérés pour le site visé par le projet d'agrandissement du LET sont décrits au tableau 4 et le potentiel, fort, moyen ou faible, du site visé est évalué pour chacun d'entre eux. Selon les données recueillies, le potentiel de l'aire à l'étude est évalué comme suit :

Tableau 4. Résultat des paramètres d'analyse des aires à l'étude

Paramètre	Potentiel		
	A - Fort	B - Moyen	C -Faible
Géomorphologie		Site visé relativement plat avec un rehaussement au nord-ouest. À proximité d'une source d'eau potable.	
Morpho-sédimentologie		Site visé avec une pente moyenne.	
Hydrographie		Source d'eau à proximité.	Le site visé est partiellement mal drainé et situé à 500 m du ruisseau Bury et à 3 km de la rivière Saint-François.
Végétation	L'approvisionnement en bois de chauffage a déjà été possible sur le site visé.	Le site visé offre une protection contre les vents du nord, mais une faible visibilité.	
Faune	Proximité de bons lieux de chasse.		
Accessibilité		Aujourd'hui situé à proximité du chemin du Maine Central, qui est un axe relativement récent. L'accès devait présenter des difficultés saisonnières.	
Archéologie		Nombreux sites archéologiques à ±7 km du site visé.	
Histoire			Source cartographique qui démontre que le site visé est en périphérie du développement urbain.

9 Conclusion et recommandations

Les paramètres présentant un potentiel fort témoigne d'une occupation contemporaine à vocation commerciale ou récréative. Pour la majorité des paramètres, le terrain présente un potentiel moyen tant par la nature des sols que par la pente naturelle du terrain aujourd'hui imparfaitement drainé et situé loin de la rivière, chemin d'emprunt des populations amérindiennes. C'est d'ailleurs aux abords de cette rivière que l'on retrouve la plupart des sites archéologiques à proximité. Enfin d'un point de vue historique, le terrain ne semble pas présenter de potentiel important autre que des traces d'exploitation forestière et des vestiges en marge d'aire de circulation moderne. De ce fait, le potentiel archéologique pour ce terrain est considéré comme faible et aucune recommandation n'est émise concernant la protection de son patrimoine.

En conclusion, le potentiel archéologique s'avère faible tant pour la période historique que préhistorique. Les travaux d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique ne devraient pas porter préjudice au patrimoine culturel.

Mentionnons toutefois que s'il advenait que des artefacts d'origine préhistorique soient mis au jour ou que des sites archéologiques soient découverts et directement ou indirectement menacés par la réalisation des travaux, ils devront être déclarés selon l'article 74 de la Loi sur le patrimoine qui cite que « quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai (P-9.002, article 74).

10 Références

Archambeault, Marie-France, 1998. « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » *Recherches amérindiennes du Québec*. Paléo-Québec 27, pp. 141-155.

BAnQ, 1994. Estrie, région administrative 05 (décrets 2000-87, 1399-88 et 1389-89). Document cartographique. Ministère des Ressources naturelles, Service de cartographie. [En ligne] : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244465

BAnQ, 1983. Carte topographique du Québec à l'échelle de 1:20 000, 21-E-05-200-0202, East Angus. Document cartographique. Cote : 0002702612. [En ligne] : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246517

BAnQ, 1940. Soil Map of Stanstead, Richmond, Sherbrooke and Compton Counties, Quebec. Document cartographique. Soil Survey by the Dominion Experimental Farms Service in Co-operation with the Quebec Ottawa Experimental Farms Service, Department of Agriculture. [En ligne] : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244545

BAnQ, 1884. Map of the Eastern Townships of the Province of Quebec, and Adjacent Territory. Éditeur selon Smith, E.R., 1884. Cote : 000317556. [En ligne] : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244436

BAnQ, 1855 et 1890. Carte des cantons de Burry et Lingwick. BAnQ Vieux-Montréal. Cote : P318, S8, P427. [En ligne] : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3287640

BAnQ, 1838. Ketch to Accompany the Report on the Works Performed under the Direction of the British American Land company. Andrew Russell. Cote : P600,S4,SS2,D39. [En ligne] : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3121103

BAnQ, 1833. Roads and Settlements Made by the British American Land Co. in the Township of Eaton, Bury and Lingwick. Andrew Russell. Fonds Ministère des Terres et Forêts. Cote : E21, S555, SS1, SSS5, P5B. [En ligne] : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3142817

BnF, 1775. A New Map of the province of Quebec According to the Royal Proclamation of the 7th of October 1763 from the French Surveys Connected with those Made after the War. By captain Carver, and other officers in his Majesty's service. Jonathan Carver (1732-1780), cartographe. Département Cartes et Plans, GE C-2710. [En ligne] : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40729717x

Bouchette, 1831. BnF to his most Excellent Majesty King William IVth. This Topographical Map of the Districts of Quebec, Three Rivers, St Francis and Gaspé, Lower Canada Exhibiting the New Civil Division of the Districts into Counties Pursuant to a Recent Act of the Provincial Legislature. With his Majesty's gracious special permission most humoly and gratefully dedicated by Joseph Bouchette, his Majesty's Surveyor General of the Province. Département Cartes et Plans, GE C-9401. [En ligne] : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40593927f

COGESAF, 2006. Analyse du bassin versant de la rivière Saint-François.
[En ligne] : http://www.cogesaf.qc.ca/analyse-du-bassin-versant-de-la-riviere-saint-francois

Chapdelaine, C., 2007. « Cliche-Rancourt, un site du paléoindien ancien, fouilles de 2002 à 2006 et synthèse des aires I et II ». *Recherches amérindiennes au Québec*. Paléo-Québec 32, pp. 47 à 121.

Chapdelaine, C., 1998. « L'espace économique des Iroquoiens de la région de Québec : un modèle pour l'emplacement des villages semi-permanents dans les basses terres du Cap-Tourmente ». *Recherches amérindiennes au Québec*. Paléo-Québec 27, pp. 81 à 90.

Chapdelaine, C., 1996. « Réflexion sur l'ancienneté du peuplement initial du Québec à partir de nouveaux indices matériels du paléoindien récent de la région de Rimouski, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 50, n° 3, pp. 271-286.
[En ligne] : www.erudit.org/revue/gpq/1996/v50/n3/033100ar.pdf

Dionne, J.-C., 1972. La dénomination des mers du postglaciaire au Québec. Cahiers de géographie du Québec, vol. 16, n° 39, 1972, pp. 483-487.
[En ligne] : http://id.erudit.org/iderudit/021086ar

Dumont, J., 2010. *Le Sylvicole moyen ancien de l'Estrie et du nord-est américain : une étude descriptive et comparative de la poterie du site Vieux-Pont (BiEx-1), Lennoxville, Québec*. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M. Sc) en anthropologie. Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'anthropologie. 156 p.

Ethnoscop, 1995. *Programme de recherche sur l'occupation paléoindienne dans la M.R.C. du Granit. Étude de potentiel et inventaire archéologiques*. Entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la M.R.C. du Granit. 168 p. et annexe.

Ethnoscop, 1989. *Interconnexion des Cantons/Maine – Ligne à courant continu à 450 kV entre le poste des Cantons et le poste de Québec/Maine. Inventaires archéologique et patrimonial*. Rapport inédit. Hydro-Québec, Direction de l'Environnement. 62 p.

Gauvin, H. et F. Duguay, 1981. *Méthodologies d'acquisition des données. Actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques*. Rapport inédit. Hydro-Québec, Direction de l'Environnement, Montréal.

Géo-Portail, 2018. Site intranet du ministère de la Sécurité publique du Québec.
[En ligne] : https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/geomsp/?page=/accueil/index

Graillon, É., 2015. *Intervention sur les sites archéologiques Cascades 5 (BiEw-7) d'East Angus et Kruger 2 (BiEx-23) de Brompton, été 2014*. Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke, UQAM, Ville d'East Angus, CLD Haut-Saint-François et Comité du patrimoine de Bromptonville. Rapport inédit. 171 p.

Graillon, É., 1999. *Deux saisons d'inventaire archéologique dans les limites de la ville d'East Angus, étés 1997 et 1998*. Ville d'East Angus et Ministère de la Culture et des Communications. Rapport inédit. 155 p.

Ministère de la Cuture et des Communications, 2018. Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). [En ligne] : www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/bibliographieisaq.xls

Morin, B. et É. Graillon, 1994. *Inventaire des sites archéologiques inédits en Estrie*. Ministère de la Culture et des Communications. Rapport inédit. 24 p.

Municipalité de Bury, 2018. Vivre à Bury. Histoire et Patrimoine. [En ligne] : http://www.municipalitedebury.qc.ca/vie-communautaire/histoire-et-patrimoine/

Patrimoine Experts, 2013a. *Inventaires archéologiques (2011)*. Ministère des Transports, Direction de l'Estrie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport inédit. 63 p.

Patrimoine Experts, 2013b. *Inventaires archéologiques (2012)*. Ministère des Transports, Direction de l'Estrie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport inédit. 73 p.

Patrimoine Experts, 2006a. *Inventaire archéologique (été 2005)*. Ministère des Transports, Direction de l'Estrie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport inédit. 16 p.

Patrimoine Experts, 2006b. *Inventaire archéologique (été 2005)*. Ministère des Transports, Direction de l'Estrie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Rapport inédit. 38 p.

Patrimoine Experts, 1999. *Inventaires archéologiques*. Ministère des Transports, Direction de l'Estrie. Rapport inédit. 84 p.

Pintal, J.-Y., 2010. *Réévaluation de l'état et de l'intérêt des sites archéologiques classés et d'intérêts de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 127 p. et cartes.

Plourde, M., 2010. *Étude archéologique – Réévaluation des sites de la Haute-Côte-Nord (Tadoussac à Pointe-aux-Anglais*). Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Direction de la Côte-Nord.

Plourde, M., 2006. *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet Archéologie. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction du Patrimoine et de la Muséologie. 54 p.

Samson, G., 1984. *Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact*. Ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.

Taché, K., 2010. *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction du Patrimoine et de la Muséologie. 135 p. [En ligne] : http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/patrimoine/archeologie/sylvicole-inferieur-Tache.pdf

Wells, A. , 1839. *Map of Eastern Townships of Lower Canada, Drawn principally from Actual Survey for the British American Land Company*. Dedicated to the Governor, Deputy Governor & Court of Directors of the above Company. By John Arrowsmith. Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et Plans, GE C-9459.
[En ligne] : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40620726j

WRIGHT, J.V., 2002. *Histoire des autochtones du Canada*. Tome I (10 000-1 000 av. J.-C.), cahier nº 3. Association canadienne d'archéologie.
[En ligne] : http://www.canadianarchaeology.com/publications/fHAC-vol-1.lasso

À propos d'**AECOM**

AECOM s'affaire à bâtir pour un monde meilleur. Nous assurons la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'infrastructures pour des gouvernements, des entreprises et des organisations. En tant que firme pleinement intégrée, nous conjuguons connaissance et expérience, dans notre réseau mondial d'experts, pour aider les clients à relever leurs défis les plus complexes. Installations à haut rendement énergétique, collectivités et environnements résilients, nations stables et sécuritaires : nos réalisations sont transformatrices, uniques et incontournables. Classée dans la liste des entreprises du *Fortune 500*, AECOM a enregistré des revenus d'environ 20,2 milliards de dollars US pendant l'exercice financier 2019.

Voyez comment nous concrétisons ce que d'autres ne peuvent qu'imaginer, au aecom.ca et @AECOM.